



Charte d'Engagement Inclusif de l'Association École Chevaleresque

Préambule

L'Association École Chevaleresque et le Centre de Formation AMHE et Yoga s'engagent à offrir un environnement d'apprentissage équitable et inclusif pour toutes et tous, quels que soient leur sexe, leur origine, leur orientation sexuelle ou leurs capacités physiques et mentales. Conformément aux principes légaux et aux meilleures pratiques en matière d'égalité professionnelle, nous nous efforçons de lutter contre les discriminations de genre, de favoriser une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans nos activités de formation et d'accompagner chaque participant dans un parcours sans barrières ni stéréotypes.

La présente charte vise à promouvoir l'égalité professionnelle, en particulier entre les femmes et les hommes, et à intégrer les principes d'inclusivité dans toutes les dimensions de nos pratiques pédagogiques et administratives. Nous mettons également en place des actions concrètes pour déconstruire les stéréotypes de genre et réduire les inégalités professionnelles.

1. Engagements généraux

Nous nous engageons à :

- Assurer l'égalité d'accès pour toutes et tous, notamment les personnes en situation de handicap, tout en veillant à une égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès à nos formations, événements et pratiques, conformément aux lois sur l'égalité professionnelle, notamment la loi n° 2011-103 et la loi Rixain (2021).
- Adapter nos pratiques pédagogiques et installations, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque individu et en garantissant une égalité de traitement pour les femmes et les hommes, y compris dans les domaines traditionnellement perçus comme "masculins" ou "féminins".
- Former nos enseignants et intervenants à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap et à la gestion des stéréotypes de genre, afin de promouvoir une culture de respect et d'égalité entre les sexes.
- **Promouvoir un dialogue ouvert** avec les bénéficiaires pour une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques, y compris pour favoriser un environnement de formation exempt de stéréotypes sexistes et de comportements discriminatoires.

2. Identification et prise en charge des besoins spécifiques

Nous mettons en place les actions suivantes pour répondre aux besoins de chaque participant :

- Un questionnaire d'accessibilité sera rempli par chaque participant avant l'inscription pour identifier les besoins spécifiques, y compris ceux liés à l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.
- Un entretien personnalisé avec le référent handicap permettra de définir les adaptations nécessaires, tout en prenant en compte les besoins liés à l'égalité des chances pour chaque sexe.
- Nous proposons des parcours individualisés, avec un suivi constant pour garantir une égalité d'opportunités tout au long du parcours de formation, tant pour les femmes que pour les hommes.

3. Accessibilité des infrastructures

Nous nous engageons à :

- Améliorer progressivement l'accessibilité de nos infrastructures, tout en tenant compte des besoins spécifiques des personnes handicapées et des femmes en situation de vulnérabilité (par exemple, en matière de sécurité ou d'aménagements adaptés).
- Garantir un environnement respectueux pour toutes et tous, où chacun peut participer librement et en toute sécurité, sans être limité par des stéréotypes de genre ou des discriminations.

4. Adaptation des pratiques pédagogiques

Nous mettons en place des pratiques pédagogiques adaptées pour promouvoir l'égalité professionnelle F/H, notamment :

- Escrime Historique Adaptée: Utilisation de matériel spécifique, rythme des exercices ajusté, et possibilité de pratiquer en fonction des capacités physiques de chaque participant. Nous veillons à ce que les femmes et les hommes aient un accès égal aux formations de leadership dans cette discipline.
- Yoga Mobilité Inclusif: Mise en place de séances adaptées pour tous les niveaux.
 Nous encourageons la participation égalitaire des femmes et des hommes dans les séances de formation, en particulier dans des postes de responsabilité ou d'encadrement

5. Sensibilisation et formation des enseignants à l'égalité professionnelle

Tous nos formateurs et intervenants suivent des formations continues pour :

- Identifier et déconstruire les stéréotypes de genre dans les pratiques pédagogiques et s'assurer qu'ils n'influencent pas les évaluations et les interactions avec les participants.
- **Promouvoir l'égalité professionnelle entre les sexes** : Cela inclut la gestion des biais inconscients et des formations spécifiques sur l'inégalité professionnelle, la discrimination et les stéréotypes de genre.

6. Modalités d'accompagnement et de suivi

Pour garantir l'égalité professionnelle F/H, nous mettons en place :

- Un suivi individualisé par notre référent handicap tout au long du parcours de formation, en tenant compte des besoins de chaque individu, notamment en matière d'égalité professionnelle.
- Évaluations adaptées et suivis réguliers des progrès réalisés, pour garantir que chaque participant, qu'il soit homme ou femme, puisse évoluer dans des conditions équitables.
- La récolte des avis et des retours d'expérience des participants, notamment sur les aspects liés à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre, pour améliorer continuellement nos pratiques.

7. Planification des actions pour favoriser l'égalité professionnelle

Nous nous engageons à :

- Établir un plan d'action annuel pour favoriser l'égalité professionnelle F/H dans nos activités de formation, y compris des actions ciblées pour améliorer la parité dans des domaines spécifiques comme l'escrime historique ou les formations de leadership.
- Mettre en place des objectifs mesurables, tels que l'augmentation de la représentation des femmes dans les formations traditionnelles masculines, la promotion de femmes à des postes de formateurs ou de responsables de formation, et la réduction des écarts de participation et de réussite entre les sexes.
- Évaluer et ajuster ces actions chaque année pour garantir l'efficacité et l'inclusion des femmes dans tous les aspects de notre organisation.

8. Recours et contact

Nous restons disponibles pour toute personne ayant des besoins spécifiques :

- contact@chevaleresque.com
- 06.13.53.36.40
- 653, rue de la Marquerose, 34070 Montpellier

Toutes les demandes seront traitées avec réactivité et bienveillance.

9. Amélioration continue

Nous croyons fermement à une démarche d'amélioration continue et :

- Évaluons annuellement nos dispositifs d'égalité professionnelle et les ajustons pour garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.
- Collaborons avec des partenaires spécialisés, notamment l'Agefiph et des experts en égalité professionnelle, pour mettre en place des actions correctives et renforcer nos initiatives inclusives.
- Nous intégrons les **avancées technologiques et pédagogiques** pour améliorer l'accessibilité et la parité dans nos formations.

L'égalité professionnelle entre femmes et hommes est au cœur de nos valeurs. Nous mettons tout en œuvre pour créer un environnement de formation inclusif, équitable et respectueux, où chaque individu, indépendamment de son sexe, de son genre ou de ses capacités, puisse apprendre, progresser et s'épanouir. Cette charte est évolutive et sera mise à jour régulièrement pour garantir une prise en charge optimale des besoins de nos participants et la promotion continue de l'égalité professionnelle dans toutes nos activités.